

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du Mardi 16 juin 2015**

Le mardi seize juin deux mille quinze à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 10 juin deux mille quinze qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Désignation du Secrétaire de séance - (062015025).

2-Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 12 mai 2015 - (062015026).

3-Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 5-7, rue des Beaux-Arts (6^e) - (DLH 2015-128).

4-Vente d'un appartement dans l'immeuble 28, rue Jacob (6^e) - (DU 2015-142).

5-Vente d'une chambre dans l'immeuble 28, rue Jacob (6^e) - (DU 2015-101).

6-Vente de locaux commerciaux dans l'immeuble 16, rue de Seine (6^e) - (DU 2015-144).

7-Caisse des Écoles (6^e) - Subvention pour la restauration scolaire. Montant : 956 580 euros - (DASCO 2015-24).

8-Caisse des Écoles (6^e) - Subvention pour la mise en œuvre des séjours de vacances. Montant : 2 240 euros - (DASCO 2015-44).

9-Subventions et conventions annuelles d'objectifs pour des projets d'animation mis en œuvre dans les écoles publiques parisiennes au titre de l'ARE. Montant : 1 903 127,93 euros - (DASCO 2015-15).

10-Subvention à l'association Paris Potier. Montant : 8 000 euros - (DDEES 2015-144).

11-Subvention et convention avec l'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier (6^e). Montant : 5 000 euros - (DJS 2015-75).

12-Demande de subvention auprès de l'État pour le financement des restaurations de la Chapelle des Anges à l'église Saint-Sulpice et du lanternon de l'église Saint-Germain-des-Prés. Montant : 146 128,94 euros - (DAC 2015-357).

13-Subvention à l'association L'Esprit Jazz. Montant : 15 000 euros - (DAC 2015-408).

14-Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST - Compte-rendu de l'exercice 2014 - (DDEES 2015-168).

15-Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST - avenant n°3 - (DDEES 2015-193).

16-Approbation des modalités de mise en œuvre du Plan d'Investissement Municipal (PIM) relatif au patrimoine culturel - (DAC 2015-313).

17-Développement des services de véhicules partagés à Paris. Conventions d'occupation du domaine public pour l'attribution des stations en voirie (DVD 2015-168).

18-Convention entre la Mairie du 6e et les Associations, relatives à l'occupation permanente des locaux au Centre André Malraux - (062015027).

19-Adoption du Budget supplémentaire 2015 - (062015028).

20-Vœu émis par le Conseil de Quartier Rennes relatif à la sécurité des écoliers à l'heure des sorties scolaires rue d'Assas (6e) - (062015029).

21-Question orale au Maire du 6^e arrondissement présentée par Madame Juliette Raoul-Duval, relative à l'usage fait de la subvention exceptionnelle attribuée par la Ville de Paris à la mairie du 6^e arrondissement du 6^e dans le cadre de l'EURO 2016 -(Q062015030).

22-Subventions et convention avec 15 organismes dans le cadre du budget participatif 2014 pour le Coworking (espaces de travail collaboratif) étudiants - entrepreneurs. Montant : 2 000 000 euros - (DDEES 2015-126).

23-Lancement d'un marché de services de gestion et coordination des Relais d'Accès au Droit (RAD) de la Ville de Paris - (DAJ 2015-22).

24-Création du permis de végétaliser parisien. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit pour des projets contribuant au développement de la nature en ville - (DEVE 2015-9).

25-Approbation du plan alimentation durable de la Ville de Paris pour la période 2015-2020 - (DEVE 2015-38).

26-Éclairage public, illumination, signalisation et création de boucles de détection (5 lots). Marchés de travaux - (DVD 2015-126).

27-Ligne de bus 84 (6^e, 7^e, 8^e et 17^e). Travaux d'aménagements en vue de l'amélioration de son fonctionnement. Demande de subvention au STIF - (DVD 2015-159).

28-Auto lib' - Convention avec le Syndicat Mixte Autolib'Métropole (DVD 2015-165)

29-Affaires diverses.

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier adjoint au Maire
- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'Arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'Arrondissement
- Monsieur Andréa BEGO GHINA, Conseiller d'Arrondissement
- Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire
- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil Général de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'Arrondissement, donne pouvoir à Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations :

1) Andréa BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement, arrive en séance au cours de la discussion du point n° 3 « Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 5-7 rue des Beaux-Arts - (DLH 2015-128) » et participe au vote de ce point .

2) Point n°6 : « Vente de locaux commerciaux dans l'immeuble 16, rue de Seine (6^e) - (DU 2015-101) ».

Les élus de la majorité municipale, excepté, Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, qui vote pour, s'abstiennent au motif que ce logement, d'une superficie conséquente, pourrait être gardé par la Ville et transformé en logement social.

3) Points n°7 et n°8 : «Caisse des Écoles (6^e) - Subvention pour la restauration scolaire. Montant : 956 580 euros - (DASCO 2015-24) » et « Caisse des Écoles (6^e) - Subvention pour la mise en œuvre des séjours de vacances. Montant : 2 240 euros - (DASCO 2015-44).».

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e, ne prend pas part au vote en raison de sa qualité de Président de la Caisse des Écoles du 6^e

Il fait usage du pouvoir que lui a donné Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, qui vote pour.

4) Point n°9 : «Subventions et conventions annuelles d'objectifs pour des projets d'animation mis en œuvre dans les écoles publiques parisiennes au titre de l'ARE. Montant : 1 903 127,93 euros - (DASCO 2015-15) ».

Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, et Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement, s'abstiennent.

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e, attire l'attention de l'assemblée sur le risque encouru par la communauté éducative en raison d'un manque d'information conséquent sur les associations retenues et subventionnées par la Ville de Paris au titre de l'Aménagement des rythmes éducatifs, quand bien même la Préfecture de Paris demande désormais l'extrait du casier judiciaire des animateurs employés des dites associations. Il rappelle son opposition de fond sur cette réforme.

5) Point n°10 : «Subvention à l'association Paris Potier. Montant : 8 000 euros - (DDEES 2015-144) ».

Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, émet une réserve pour les motifs suivants :

- les comptes de l'association se confondent avec ceux de la manifestation qui est manifestement commerciale ;
- dans les charges, 15 000 euros sont consacrés au graphisme, ce qui semble excessivement élevé ;
- la subvention a été baissée de 2000 € sans explications.

Pour ces motifs, Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e, Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint, Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire, Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement et Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, s'abstiennent.

6) Point n° 17 : «Développement des services de véhicules partagés à Paris. Conventions d'occupation du domaine public pour l'attribution des stations en voirie - (DVD 2015-168)».

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e, attire l'attention de l'assemblée sur le risque juridique encouru, dans les prochaines années, en raison des nombreux contrats signés avec des sociétés diverses.

Pour cette raison, Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e, Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire, Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire et Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, s'abstiennent.

7) Point n° 18 : «Convention entre la Mairie du 6^e et les Associations, relatives à l'occupation permanente des locaux au Centre André Malraux - (062015027) ».

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement, s'abstient au motif d'un manque d'information quant aux créneaux demandés par les associations qui n'ont pas obtenu une mise à disposition de salles.

Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, s'abstient.

8) Point n° 19 : «Adoption du Budget supplémentaire 2015 - (062015028) ».

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'Arrondissement, s'abstient au motif qu'elle s'interroge sur les raisons des reports conséquents des crédits des Conseils de Quartier.

Elle souhaite s'assurer que la totalité des reports des crédits des Conseils de Quartier inscrits au Budget Supplémentaire, tant en investissement qu'en fonctionnement, leur sera bien réservée.

Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du départemental de Paris et Maire du 6^e, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1- Désignation du Secrétaire de séance. (062015025)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.
Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Philippe QUEULIN, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2- Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du 12 mai 2015 - (062015026)

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 12 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

3- Aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 5-7, rue des Beaux-Arts (6^e) - (DLH 2015-128).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'aliénation de parties communes dans l'immeuble en copropriété 5-7 rue des Beaux-Arts (6^e) est adopté à l'unanimité.

4- Vente d'un appartement dans l'immeuble 28, rue Jacob (6^e) - (DU 2015-142).

VOTANTS : 13 POUR : 2 CONTRE : 0 ABSTENTION : 11 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la vente d'un appartement dans l'immeuble 28, rue Jacob (6^e) est adopté à la majorité.

5- Vente d'une chambre dans l'immeuble 28, rue Jacob (6^e) - (DU 2015-101).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV :

Le projet de délibération relatif à la vente d'une chambre dans l'immeuble 28 rue Jacob (6^e) est adopté à l'unanimité.

6- Vente de locaux commerciaux dans l'immeuble 16, rue de Seine (6^e) (DU 2015-144).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV :

Le projet de délibération relatif à la vente de locaux commerciaux dans l'immeuble 16, rue de Seine (6^e) est adopté à l'unanimité.

7-Caisse des Écoles (6^e) - Subvention pour la restauration scolaire. Montant : 956 580 euros - (DASCO 2015-24).

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention de 956 580 euros à la Caisse des Écoles (6^e) est adopté à l'unanimité des votants.

8-Caisse des Écoles (6^e) - Subvention pour la mise en œuvre des séjours de vacances. Montant : 2 240 euros - (DASCO 2015-44).

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 12 ABSTENTION : 0 NPPV : 1

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention de 2 240 euros à la Caisse des Écoles (6^e) est adopté à l'unanimité des votants.

9-Subventions et conventions annuelles d'objectifs pour des projets d'animation mis en œuvre dans les écoles publiques parisiennes au titre de l'ARE. Montant : 1 903 127,93 euros - (DASCO 2015-15).

VOTANTS : 13 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution de subventions d'un montant de 1 903 127,93 euros et conventions annuelles d'objectifs pour des projets d'animation mis en œuvre dans les écoles publiques parisiennes au titre de l'ARE est adopté à la majorité.

10-Subvention à l'association Paris Potier. Montant : 8 000 euros - (DDEES 2015-144).

VOTANTS : 13 POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 6 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention de 8 000 euros à l'association Paris Potier est adopté à la majorité.

11-Subvention et convention avec l'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier (6^e). Montant : 5 000 euros - (DJS 2015-75).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier (6^e) est adopté à l'unanimité.

12-Demande de subvention auprès de l'État pour le financement des restaurations de la Chapelle des Anges à l'église Saint-Sulpice et du lanternon de l'église Saint-Germain-des-Prés. Montant : 146 128,94 euros - (DAC 2015-357).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la demande de subvention d'un montant de 146 128,94 euros auprès de l'État pour le financement des restaurations de la Chapelle des Anges à l'église Saint-Sulpice et du lanternon de l'église Saint-Germain-des-Prés. est adopté à l'unanimité.

13-Subvention à l'association L'Esprit Jazz. Montant : 15 000 euros - (DAC 2015-408).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution d'une subvention de 15 000 euros à l'association L'Esprit Jazz est adopté à l'unanimité.

14-Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST - Compte-rendu de l'exercice 2014 - (DDEES 2015-168).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST est adopté à l'unanimité.

15- Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST - avenant n°3 - (DDEES 2015-193).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV :

Le projet de délibération relatif à l'avenant n° 3 relatif à la Mission Vital Quartier 2 confiée à la SEMAEST est adopté à l'unanimité.

16-Approbation des modalités de mise en œuvre du Plan d'Investissement Municipal (PIM) relatif au patrimoine culturel - (DAC 2015-313).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'approbation des modalités de mise en œuvre du Plan d'Investissement Municipal (PIM) relatif au patrimoine culturel est adopté à l'unanimité.

17-Développement des services de véhicules partagés à Paris. Conventions d'occupation du domaine public pour l'attribution des stations en voirie - (DVD 2015-168).

VOTANTS : 13 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 5 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif au développement des services de véhicules partagés à Paris et la signature de conventions d'occupation du domaine public pour l'attribution des stations en voirie est adopté à la majorité.

18-Convention entre la Mairie du 6^e et les Associations, relatives à l'occupation permanente des locaux au Centre André Malraux - (062015027).

VOTANTS : 13 POUR : 11 CONTRE : 2 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la signature de conventions entre la Mairie du 6^e et les Associations, relatives à l'occupation permanente des locaux au Centre André Malraux est adopté à la majorité.

19-Adoption du Budget supplémentaire 2015 - (062015028).

VOTANTS : 13 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 NPPV : 0

Le Budget supplémentaire 2015 est adopté à la majorité.

20-Vœu émis par le Conseil de Quartier Rennes relatif à la sécurité des écoliers à l'heure des sorties scolaires rue d'Assas (6^e) - (062015029).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le vœu émis par le Conseil de Quartier Rennes relatif à la sécurité des écoliers à l'heure des sorties scolaires rue d'Assas (6^e) est adopté à l'unanimité.

21-Question orale au Maire du 6^e arrondissement présentée par Madame Juliette Raoul-Duval, relative à l'usage fait de la subvention exceptionnelle attribuée par la Ville de Paris à la mairie du 6^e arrondissement du 6^e dans le cadre de l'EURO 2016 -(Q062015030).

22-Subventions et convention avec 15 organismes dans le cadre du budget participatif 2014 pour le Coworking (espaces de travail collaboratif) étudiants - entrepreneurs. Montant : 2 000 000 euros - (DDEES 2015-126).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'attribution de subventions d'un montant de 2 000 000 d'euros et convention avec 15 organismes dans le cadre du budget participatif 2014 pour le Coworking (espaces de travail collaboratif) étudiants - entrepreneurs est adopté à l'unanimité.

23-Lancement d'un marché de services de gestion et coordination des Relais d'Accès au Droit (RAD) de la Ville de Paris - (DAJ 2015-22).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif au lancement d'un marché de services de gestion et coordination des Relais d'Accès au Droit (RAD) de la Ville de Paris est adopté à l'unanimité.

24-Création du permis de végétaliser parisien. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit pour des projets contribuant au développement de la nature en ville - (DEVE 2015-9).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la création du permis de végétaliser parisien, et à l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit pour des projets contribuant au développement de la nature en ville est adopté à l'unanimité.

25-Approbation du plan alimentation durable de la Ville de Paris pour la période 2015-2020 - (DEVE 2015-38).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à l'approbation du plan alimentation durable de la Ville de Paris pour la période 2015-2020 est adopté à l'unanimité.

26-Éclairage public, illumination, signalisation et création de boucles de détection (5 lots). Marchés de travaux - (DVD 2015-126).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif aux Marchés de travaux d'éclairage public, illumination, signalisation et création de boucles de détection est adopté à l'unanimité.

27-Ligne de bus 84 (6^e, 7^e, 8^e et 17^e). Travaux d'aménagements en vue de l'amélioration de son fonctionnement. Demande de subvention au STIF - (DVD 2015-159).-

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif aux travaux d'aménagements en vue de l'amélioration du fonctionnement de la ligne de bus 84 (6e, 7e, 8e et 17e) et à la Demande de subvention au STIF est adopté à l'unanimité.

28-Autolib'- Convention avec le Syndicat Mixte Autolib'Métropole (DVD 2015-165)

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération relatif à la convention avec le Syndicat Mixte Autolib'Métropole est adopté à l'unanimité.

29-Affaires diverses

Monsieur Jean-Pierre-LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement, rappelle :

. que le prochain CICA aura lieu le jeudi 25 juin à 18 h 15 : Présentation des projets du 6^e arrondissement qui seront soumis au vote des parisiens, du jeudi 10 au dimanche 20 septembre, dans le cadre du Budget participatif 2015.

. que le prochain Conseil d'arrondissement est fixé au mardi 15 septembre 2015 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20

Le Secrétaire de Séance

Marie-Thérèse LACOMBE

